

Rapporteur général en charge du suivi et de l'évaluation de l'action publique : Patrice RABINE

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Rapport d'activité et de développement durable 2022 »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Le Rapport d'activité et de développement durable 2022 (RADD) est un document en deux volumes qui rend compte de l'action du Conseil régional. Il comprend cette année :

Dans le volume 1 (268 pages) :

- des Rapports de transition présentés par mission ; ils rendent compte de l'action du Conseil régional au regard des objectifs du développement durable ;
- le Rapport d'analyse par programme (RAP) ; il rend compte de l'exécution budgétaire et des politiques publiques mises en œuvre par le Conseil régional.

Dans le volume 2 (114 pages) :

- le Rapport Langues de Bretagne qui rend compte de l'action du Conseil régional en matière de transmission et d'usage des langues bretonne et galloise ;
- le Rapport transversal Mer qui rend compte des actions emblématiques mises en œuvre par le Conseil régional pour soutenir et développer la maritimité de la Bretagne ;
- le Rapport transversal Santé qui restitue la diversité des actions soutenues par la Région dans ce domaine ;
- le Rapport transversal Jeunesse qui rend compte de l'action régionale vers les jeunes Bretonnes et Bretons.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER relève avec satisfaction que le Conseil régional a requestionné et restructuré en profondeur le RADD, faisant cette année trois choix importants :

- le recentrage sur le suivi et l'évaluation de la performance, qui a conduit à dissocier du RADD le Rapport égalité femmes-hommes, le Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et le Bilan social, dont les réalisations et les présentations suivront désormais un calendrier différent ;
- une refonte structurelle se traduisant par une évolution, que le CESER estime très importante, vers un véritable rapport sur la situation en matière de développement durable ; celui-ci prend cette année la forme de huit Rapports de transition, adossés au référentiel des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU ;
- la formalisation d'un bloc transversalité, puisque les Rapports d'analyse transversaux ont été regroupés dans un même volume, avec ajout cette année d'un nouveau rapport sur les Langues de Bretagne.

Au regard de la grande qualité du document présenté et du travail fourni par les services du Conseil régional pour instruire et réaliser cette refonte en profondeur du RADD, le CESER a fait le choix de donner à l'ensemble de ses membres le temps nécessaire pour prendre la mesure de cette restructuration très importante à ses yeux.

C'est pourquoi, à titre exceptionnel, l'avis du CESER sur le RADD 2022 est reporté. Un avis complet sera soumis au vote de la session CESER du 2 octobre. Cet avis comprendra, d'une part, un avis général portant sur la refonte de ce document dans sa globalité, et d'autre part, les observations des quatre commissions du CESER portant sur l'exécution budgétaire, la mise en œuvre de la politique régionale, les rapports de transition et les rapports transversaux.

Vote sur l'avis du CESER de Bretagne
Rapport d'activité et de développement durable 2022

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité